

faisait pas le service des deux côtés ; mais il ne pouvait pas nous porter grand préjudice, car, chaque fois qu'il rentrait, je l'enfermais dans mon dépôt, et, quand il repartait, je l'accompagnais encore jusqu'à nos avant-postes.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu quelque émissaire qui ait franchi les lignes pour rapporter des renseignements et qui en soit revenu ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Ils ne franchissaient pas les lignes.

M. LE PRÉSIDENT. — Ils se promenaient plutôt dans les lignes ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais quand ils avaient percé une ligne de factionnaires et de petits postes ennemis, le plus difficile n'aurait-il pas été fait, s'ils avaient voulu aller dans l'intérieur ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Le plus difficile était d'abord de traverser les grand'gardes ; une fois là, les Prussiens laissaient cependant circuler dans leurs lignes ; mais, si l'on voulait aller au delà, on était arrêté.

Nos émissaires passaient assez facilement ; comme ils avaient l'habitude de circuler souvent dans les mêmes points, les Prussiens étaient accoutumés à les voir, et les prenaient pour des gens du pays, qui venaient leur apporter du bois ou les aider dans leurs corvées. Mais, lorsqu'ils dépassaient les lignes, même dans les camps où on les connaissait, ils étaient immédiatement arrêtés.

Je ne les ai pas fait sortir, parce que jamais M. le colonel Lewal ne m'a chargé de les expédier avec des dépêches ; parmi ces agents, il y en avait d'aussi habiles et d'aussi adroits que ceux qui sont sortis, et cependant certains d'entre eux n'ont pu échapper à des accidents. Ainsi Fleisch, dont j'ai parlé, a été blessé.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous rappelez-vous ce qui s'est passé entre un de vos agents, le nommé Tingry, et le commandant Arnous-Rivière, qui commandait les avant-postes français, et qui avait refusé de laisser passer l'agent ? Et quand il est venu vous rendre compte de ce refus, ne lui auriez-vous pas dit : « On pouvait s'y attendre. »

Je voudrais savoir quelle portée vous attachiez à ces mots. En d'autres termes, pourquoi, puisque cet agent était porteur d'un ordre de M. le maréchal, pouvait-on s'attendre à ce que M. Arnous-Rivière refusât de le laisser passer ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Je ne peux pas expliquer cela... J'ai eu souvent occasion de rencontrer le commandant Arnous-Rivière, parce que je suis sorti souvent moi-même pour surveiller nos agents. Je l'ai vu notamment un jour où nous manquions de fourrage ; j'avais appris qu'il existait à Moulins-lès-Metz du fourrage et de l'avoine. Je m'y rendis, et on me dit que le commandant Arnous-Rivière avait mis en réquisition tout le fourrage qui se trouvait dans ce village.

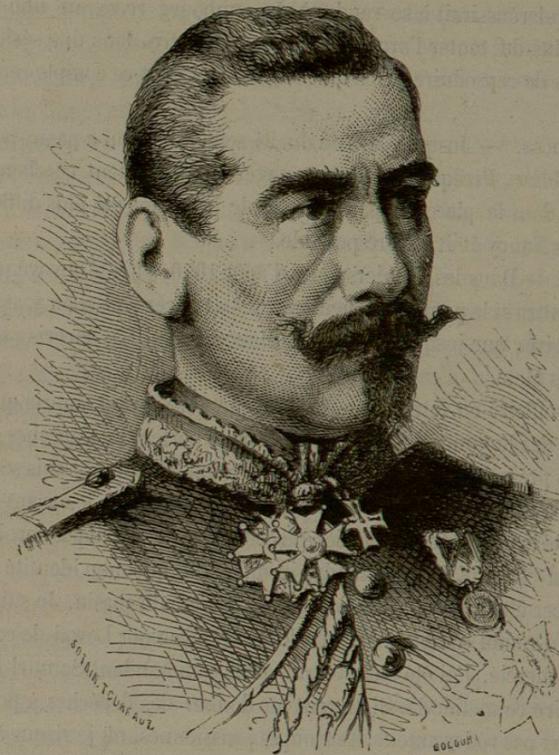
Si j'ai prononcé ces mots, c'est parce qu'à mon avis il n'y avait pas grande confiance à avoir dans les services que rendait le commandant Arnous-Rivière. Pour ma part, je l'ai toujours considéré comme un farceur.

J'ai pris ce dont j'avais besoin, en payant les fermiers, et, quand j'ai voulu reprendre la route du quartier général, des factionnaires ont voulu m'empêcher de passer. Je suis allé trouver M. Arnous-Rivière qui demeurait dans un café et qui était, ma foi, fort bien logé, et je m'appuyai sur ma position au quartier général pour établir mon droit de me procurer en payant ce que j'avais trouvé.

Ce qui m'a fait dire tout à l'heure que c'était un farceur, c'est qu'il s'est toujours montré avide de ces positions d'avant-postes, où il profitait de certains avantages et où il n'a jamais rendu de grands services.

M. ALTENBURGER. — Je suis parti de Bitche avec une dépêche pour l'empereur et je suis arrivé le 18 août à Metz.

Le 20, je reçus une dépêche par laquelle je recevais l'ordre de me rendre au quartier



LE GÉNÉRAL DU BARAIL.

général au Ban-Saint-Martin. A partir de cette date, j'ai été attaché à l'état-major de M. maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous pu traverser les lignes prussiennes ?

M. ALTENBURGER. — Je les ai traversées plusieurs fois ; à diverses reprises, j'ai demandé à aller à Paris avec une dépêche... mais on n'a pas voulu.

M. LE PRÉSIDENT. — Une fois les lignes ennemies traversées, la principale difficulté était surmontée ?

M. ALTENBURGER. — Alors il n'y avait plus de difficulté du tout.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez offert, dites-vous, plusieurs fois, de porter des dépêches ?

M. ALTENBURGER. — Oui, trois ou quatre fois j'ai demandé à aller à Paris... mais on n'a jamais voulu me l'accorder.

M. BAPST, employé au chemin de fer. — Vers les premiers jours de septembre, voyant que l'armée ne s'éloignait pas et n'ayant rien à faire, je me rendis au quartier général pour solliciter une mission, car, dans les courses que j'avais faites au dehors, j'avais remarqué qu'il serait facile de franchir les lignes prussiennes du côté de Vaux. On me fit revenir à plusieurs reprises, sans résultat. J'entrai alors aux vivres, où je restai jusqu'à la fin du blocus.

M. CRUSEM, ajusteur. — Vers la fin de septembre, ayant lu sur le *Courrier de la Moselle* que celui qui réussirait à se rendre à Luxembourg recevrait une récompense de 200 francs, je résolus de tenter l'aventure. Le témoin entre dans une série d'explications que nous négligeons de reproduire parce qu'elles allongeraient ce compte rendu sans aucun profit.

Madame MACKIEWICZ. — Jusqu'à la date du 24 septembre, on a passé pour aller à Metz dans l'aqueduc de Gorze. Presque tous les messagers qui prenaient ce chemin ont réussi à porter des journaux dans la place. A partir du 25, le passage a été plus difficile de ce côté, mais le passage vers Nancy était encore possible.

M. NOEL, ébéniste. — Dans les derniers jours d'août 1870, j'ai été envoyé par le lieutenant Charet pour reconnaître si le pont de Richemont existait encore, et si on y avait pratiqué des mines. Je ne pus arriver que jusqu'au village de Hauconcourt. Là, surpris par les Prussiens, je fus reconduit vers Metz.

M. QUINTEN, sous-officier en retraite. — Le 22 septembre, ayant appris qu'on demandait au quartier général des hommes de bonne volonté pour porter des dépêches dans l'intérieur de la France, je me présentai le même jour au Ban-Saint-Martin. Je suis sorti le 5 octobre, la nuit, habillé en paysan et muni d'un sauf-conduit pour franchir les avant-postes français. Arrivé à l'avant-poste le plus avancé, l'officier qui commandait ne crut pas devoir me laisser passer, malgré mon sauf-conduit. Je dus attendre jusqu'au soir que mon identité fût reconnue, et je n'ai pu commencer à remplir ma mission que le lendemain matin. Je suis rentré à Metz le 7 au matin, et j'ai rendu compte à M. le colonel d'état-major Lewal de ce que j'avais vu.

Le colonel m'a remercié. J'ai été ensuite trouver le commandant Samuel et je lui ai dit : « Je ne veux pas faire ce métier-là. Si on veut me donner des dépêches à porter, je le veux bien, mais je ne veux pas rôder autour des troupes prussiennes, où je risque à chaque instant de recevoir des coups de fusil, même des avant-postes français ; je veux bien me faire tuer, mais dans les rangs de mes camarades. » J'ai ajouté : « Donnez-moi un certificat qui constate les motifs de mon absence du corps. » Le commandant Samuel m'a donné un certificat ; je suis resté en attendant une dépêche, mais je n'ai jamais été rappelé.

M. LE PRÉSIDENT. — Pensez-vous que, si vous aviez été chargé d'une mission au delà des avant-postes prussiens, vous auriez pu la remplir ?

M. QUINTEN. — Oui, mon général, je l'aurais parfaitement remplie, je crois.

M. TINGRY, cordonnier. — J'ai été employé pendant près de deux mois comme émissaire sous les ordres du lieutenant Charet pour reconnaître les positions de l'ennemi.

J'ai été trois fois à Sainte-Barbe, à la Grande-Courcelle, à la côte Saint-Blaise et dans tous les villages environnants.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous traversé les lignes ennemies ?

M. TINGRY. — Plusieurs fois.

M. LE PRÉSIDENT. — Une fois les lignes traversées, auriez-vous pu aller loin dans l'intérieur de la France ?

M. TINGRY. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Toute la difficulté était de traverser les lignes ?

M. TINGRY. — C'était le principal, mais on les traversait.

M. ARCHAMBEAU, capitaine au 108^e de ligne. — J'ai été blessé le 16 août, à la bataille de Gravelotte, et le même jour j'ai été évacué sur Metz, avec d'autres officiers. Arrivés à Ars, comme plusieurs de mes compagnons étaient hors d'état, à cause de la nature de leurs blessures, de continuer la marche sur Metz, nous fûmes invités par les habitants de la petite ville d'Ars à descendre chez eux, où déjà des ambulances avaient été installées. Nous avons accepté.

Le lendemain matin, l'armée prussienne arrivait à Ars, et nous étions complètement enfermés dans les lignes ennemies.

Je ne voulais pas rester plus longtemps témoin de la présence des Prussiens.

Un de mes camarades, qui depuis est venu se faire tuer à Paris, s'était évadé.

Quant à moi, voulant rentrer à Metz, je restai trente-cinq jours dans la maison où je fus reçu.

Mon camarade est parti vers le 8 ou le 10 septembre par Nancy et Épinal ; il allait à Paris. C'était, du reste, très-commode. On allait souvent d'Ars à Nancy chercher des provisions. Je fis appel à un guide de Jussy du nom de Louis Martin, qui me proposa de prendre par le conduit de Gorze. J'avais eu soin de me munir d'un laissez-passer qu'on m'avait délivré par les bons soins de M. André, maire d'Ars, toujours disposé à nous être utile. J'étais censé aller voir ma sœur malade à Jussy.

Arrivé à Jussy, on me conduisit au presbytère, pendant que mon guide allait chercher sa femme pour avoir de vieux effets.

Nous arrivâmes près du déversoir.

Il y avait là un poste prussien : ils étaient une quinzaine d'hommes autour d'un feu à une vingtaine de pas. Mon guide donna un prétexte quelconque de notre présence. Je lui demandai en tournant la tête si je pouvais passer ; il me fit un signe que oui, et, au lieu de m'arrêter plus longtemps, je sautai dans le déversoir ; il me cria : « A gauche ! » et il me dit à voix basse : « A droite et courage ! »

Je marchai dans le conduit ; mais je fus arrêté par trois madiers ; j'arrachai celui du milieu, et, avant d'aller plus loin, j'écoutai un moment pour savoir si les Prussiens s'étaient aperçus de mon évasion ; je n'entendis rien. Mon guide vint bientôt lui-même me rejoindre, porteur de mon sac d'effets.

Nous fîmes dans l'aqueduc un trajet d'environ un kilomètre, jusqu'à Sainte-Ruffine, village occupé par les Français.

Là, nous sortîmes par un autre déversoir dont mon guide me dit qu'il avait fait sauter la serrure la veille. La sentinelle m'envoya au poste, ainsi que mon guide, et de là on nous mena devant M. Arnous-Rivière, commandant des francs-tireurs, qui, lui-même, me fit conduire auprès du général de Cissey, à Longeville-lès-Metz. Le général fit prendre des notes, et il me conduisit chez M. le maréchal Bazaine, qui me reçut très-bien et m'adressa plusieurs questions.

Je lui racontai d'abord l'histoire de trois dépêches qu'on avait apportées de Nancy : l'une parlait d'une grande victoire remportée par le maréchal de Mac-Mahon aux environs de Chaumont, l'autre était une dépêche du maréchal Bazaine aux Parisiens, mais cette dépêche

était apocryphe, je ne m'y arrêtai pas davantage; ensuite, il y avait la liste des membres du nouveau gouvernement.

Et puis, il y avait une seconde dépêche du maréchal Bazaine aux Parisiens. Cette dépêche était apocryphe, je ne m'y arrête pas davantage.

Je donnai ensuite la liste des membres du nouveau gouvernement, je ne sais si c'est par écrit ou si l'on écrivit sous ma dictée, mais je donnai la liste. M. le maréchal me demanda quelles étaient les forces prussiennes aux environs de Metz. « Si monsieur le maréchal en croit les Prussiens, répondis-je, il y a deux cent mille hommes, peut-être plus; mais je connais leur talent à faire passer et repasser les hommes dans la coulisse, afin d'en multiplier le nombre en apparence. — A votre avis, combien sont-ils? — Je n'ai pas de point de repère, mais je suis convaincu qu'ils ne sont pas cent cinquante mille; constamment, ils font passer par Gorze des régiments qui remontent par Vaux et continuent indéfiniment ce manège.

M. le maréchal me demanda s'il y avait beaucoup de travaux de fortification sur la route que j'avais parcourue. Je répondis qu'il y avait une tranchée autour de Jussy, en sortant d'Ars, quelques embrasures pratiquées, mais pas de canons, des planches peintes en blanc avec des ronds noirs. Je me souviens encore avoir laissé échapper une parole qu'un simple lieutenant n'aurait peut-être pas dû se permettre de prononcer. M. le maréchal me demandait quelles étaient les forces depuis la colline Saint-Blaise jusqu'au plateau de Gravelotte; je lui dis qu'elles consistaient dans une division hessoise, et en arrière un régiment prussien qui surveillait cette même division, qui faisait des patrouilles et avait mis des postes dans les vignes. J'ajoutai que, certainement, si l'on me donnait de quinze à vingt mille hommes, je me faisais fort de passer. Je pense encore de même aujourd'hui, et si l'on pouvait placer les choses dans l'état où elles étaient alors, j'offrirais encore de le faire.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour êtes-vous arrivé?

M. LE CAPITAINE ARCHAMBEAU. — Le 21 septembre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rapportiez un laissez-passer?

M. LE CAPITAINE ARCHAMBEAU. — Oui, monsieur le président, et comme le maréchal me demandait par quel moyen j'étais passé, je lui fis voir mon laissez-passer. Je lui dis qu'il était valable pour toute la journée, et qu'on pouvait s'en servir. Il fallait aller à Sainte-Ruffine par le déversoir et continuer ensuite jusqu'à Jussy, puis user de stratagème, aller chez le curé qui indiquerait un sentier qui conduirait à Ars; à Ars se présenter au maire André qui ferait passer sans aucun danger la dépêche en France. J'étais sûr de M. André; j'en répondais.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a été tiré aucun parti du laissez-passer?

M. LE CAPITAINE ARCHAMBEAU. — Non, monsieur le président, on m'a envoyé à l'état-major auprès du colonel Lewal, je crois; j'ai donné les renseignements qui m'avaient été demandés, j'ai indiqué le moyen de se servir du laissez-passer. On m'a adressé au capitaine Charret, alors lieutenant, et je lui ai remis le laissez-passer. J'ai su depuis qu'on ne s'en était pas servi. J'ai, plus tard, été appelé au quartier général au sujet d'une lettre du prince Frédéric-Charles par laquelle il se plaignait qu'on tirât du mont Saint-Quentin sur une église où il y avait une ambulance et où se trouvaient, disait-il, des blessés français. Le maréchal devait me recevoir pour me demander des renseignements à ce sujet; mais je vins le trouver, il était en conférence avec le maréchal Le Bœuf, et on m'adressa au colonel dont j'ai parlé. Il

me demanda si je pensais que nos batteries pussent atteindre cette ambulance. « D'abord, répondis-je, je ne crois pas qu'il y ait de blessés dans cette église, et je ne pense pas, qu'à moins d'une grande maladresse, on puisse atteindre l'église en question; d'ailleurs les Prussiens ne seront pas embarrassés, si l'on tire ailleurs et que cela les gêne, d'y transporter les blessés, afin d'avoir un prétexte pour faire dévier le tir. » Il me dit: « Je crois que vous avez raison. »

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Quand vous avez fait connaître la voie que vous aviez suivie pour arriver jusqu'à Metz, par le conduit de l'aqueduc de Gorze, M. le maréchal n'exprima-t-il pas son étonnement?

M. LE CAPITAINE ARCHAMBEAU. — « J'avais cependant donné l'ordre, dit-il vivement, de faire sauter ce conduit! » — et il fit un mouvement qui me parut indiquer l'intention de renouveler cet ordre. « Gardez-vous en bien, lui dis-je, monsieur le maréchal, d'autres militaires peuvent être dans la même position et avoir à s'en servir; il suffit de mettre une sentinelle à la sortie. » Je crois qu'il ne donna pas suite à son intention.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — C'est vrai, j'avais donné l'ordre de le boucher; le lendemain, je donnai l'ordre de le faire garder. C'est la première fois que j'ai entendu parler de ce conduit.

M. DELAMARRE, sous-lieutenant au 3^e dragons. — A la bataille de Gravelotte, j'étais dans les cuirassiers de la garde; j'ai été blessé et transporté à Ars. Bientôt après, le lendemain, Ars a été occupé par les Prussiens. L'habitant chez lequel j'étais logé a pu me procurer des effets bourgeois: j'ai ainsi parcouru le village et ses environs, et je suis parvenu à me procurer un laissez-passer de deux ouvriers qui vendaient du vin aux troupes allemandes. A l'aide de ce laissez-passer, j'arrivai à Jussy en passant par Vaux. Après avoir reconnu les positions des troupes allemandes qui avaient leurs sentinelles entre Rozérieulles et Jussy, je me jetai dans les vignes où j'avais sur les genoux et sur les mains, je pus arriver ainsi jusqu'à Sainte-Ruffine où étaient les sentinelles françaises.

J'ai été conduit devant M. le maréchal Bazaine, je lui ai raconté la manière dont j'étais entré. Je lui appris la capitulation de Sedan, la chute de l'empereur, la composition du Gouvernement de la défense nationale, et tous les détails que j'avais lus sur le journal *le Siècle* du 6 septembre. Je fis connaître en outre que la division hessoise occupait Ars et ses environs, que l'ennemi avait trois pièces de campagne sur les scories de l'usine au pied d'Ars, que la route de Moulins était coupée par des fossés de 50 ou 60 centimètres environ, qu'il y avait des talus et quelques abattis d'arbres en avant d'Ars, quelques épaulements en terre pour placer des pièces d'artillerie, mais pas de canons derrière ces épaulements.

M. le maréchal me demanda si j'avais aperçu des pièces de siège. Je lui dis que j'avais compté une vingtaine de pièces de siège remontant la vallée de la Mance et se dirigeant du côté de Gravelotte. Ces pièces étaient arrivées par le chemin de fer à la gare d'Ars-sur-Moselle.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour êtes-vous ainsi rentré à Metz?

M. DELAMARRE. — Le 17 septembre.

M. BASTIDE, chaudronnier. — Le 23 septembre, j'étais à Ars-sur-Moselle, lorsqu'on vint me dire qu'une occasion se présentait, qui me permettrait de rentrer à Metz. J'avais déjà cherché à m'échapper plusieurs fois. On me délivra un laissez-passer jusqu'à Châtel. De Châtel, je me suis échappé la nuit, faisant comme je pouvais.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment vous trouviez-vous à Ars à cette époque ?

M. BASTIDE. — J'avais été blessé le 16 août à la cuisse droite. J'étais alors au 93^e de ligne.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous rendu compte de votre voyage ?

M. BASTIDE. — On me mit en rapport avec le général Vergé qui m'a interrogé. J'ai vu ensuite le général de Ladmirault et de là on m'a conduit devant le maréchal Canrobert. J'ai donné tous les détails le mieux que j'ai pu.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez indiqué les positions des troupes prussiennes ?

M. BASTIDE. — Oui, monsieur le président.

M. BAUZIN, ancien maître d'hôtel. — Il était facile d'entrer à Metz pendant le siège par l'aqueduc des eaux de Gorze. Beaucoup de personnes y allaient et en sortaient de cette manière. Je le sais parce que le juge d'instruction allemand logeait chez moi, et les personnes prises à passer ont été amenées devant lui. On les questionnait pour connaître les motifs, et, quand on voyait que c'étaient des individus douteux, on les gardait comme prisonniers, mais les autres, on les relâchait.

On pouvait aussi parfaitement communiquer avec le reste de la France. Tous les habitants obtenaient des laissez-passer pour aller à Nancy chercher des marchandises. Nous sommes allés jusque dans les Vosges. On en donnait aussi pour Luxembourg.

Lorsque les éclaireurs du général Steinmetz sont arrivés à Ars, le 17, ils sont venus chez moi.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez reçu des officiers prussiens chez vous pendant un certain temps : vous souvenez-vous des conversations que vous avez entendues quelquefois, notamment en ce qui concerne les bruits répandus, relativement à la capitulation ? A quel moment ont-ils commencé à en parler ?

M. BAUZIN. — Les Allemands, vers le 15 octobre, me disaient : « Dans tant de jours nous serons à Metz. » Je plaisantais avec eux, je leur disais : « Mais ce n'est pas possible, et les forts ? Il faut d'abord que vous ayez les forts ! — Enfin, vous verrez. » Vers le 16 octobre, un colonel logé chez moi me demanda son compte. Je lui fis son compte, et, comme je parle un peu allemand, je lui demandai où il allait. « Nous allons à Paris. » Je me mis à rire et je lui dis : « Et Metz ? — Metz est à nous, nous l'aurons quand nous voudrons. — Mais les forts ? — Les forts ! si vous avez les forts, nous avons Bazaine, et nous aurons Metz quand nous voudrons. » Voilà ce que ce colonel m'a dit.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Ces messieurs parlaient-ils des missions du général Boyer ?

M. BAUZIN. — Oui, je savais d'avance quand le général Boyer devait partir, je l'ai vu deux fois. Les breaks qui conduisaient les parlementaires étaient chez moi, les chevaux aussi ; je savais qu'on allait au-devant de l'émissaire, et je prévenais les personnes d'Ars que tel jour le général Boyer passerait.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — A quelle date le colonel annonçait-il son départ ?

M. BAUZIN. — Il est parti dès ce moment-là, et il me disait que dans dix ou douze jours ils auraient Metz.

M. BELNER, capitaine en retraite. — Entre le 21 et le 23 septembre 1870, M. Lallié, ancien sous-officier au 22^e léger, originaire de Metz, s'est présenté chez moi, au bureau de l'état-major de la division. Il m'a fait part qu'il était employé à Ars-sur-Moselle, comme dessinateur, et que, pendant son séjour dans cette localité, il avait fait le relevé général des

terrains et des forces des détachements allemands, qu'il avait recueilli des renseignements très-importants qu'il avait l'intention de soumettre au maréchal Bazaine. Après avoir fait ces opérations, il s'était décidé à entrer à Metz par l'aqueduc des eaux de Gorze, et il me pria de le conduire chez le maréchal.

Je lui répondis que je n'avais pas le droit de l'y conduire, mais que je l'accompagnerais chez le général Coffinières, gouverneur de la place de Metz. Là, je le présentai à un capitaine du génie qui l'a introduit dans le bureau du général. Ensuite, je me retirai.

Deux ou trois jours après, j'ai de nouveau rencontré, dans la rue des Allemands, M. Lallié. Je lui demandai pourquoi il n'était pas parti ; il me dit : « O honte ! on n'a pas voulu m'accorder 2,000 fr. pour faire mon voyage et porter des dépêches soit à Paris, soit dans toute autre ville de la France ! »

M. Lallié avait obtenu du maire d'Ars un laissez-passer approuvé par l'autorité allemande. Je ne lui ai pas demandé si le refus émanait du maréchal ou du général Coffinières. J'ai pensé qu'il était fâcheux qu'on n'eût pas employé M. Lallié, car je le connaissais pour un homme intelligent et dévoué, et je crois qu'il se serait consciencieusement acquitté de la mission qu'on lui aurait confiée.

M. CHARDON, percepteur à Pierre. — Le 31 août au soir, j'ai rencontré Marchal qui nous raconta qu'il était parti de Thionville ainsi que Flahaut, tous deux porteurs de la même dépêche de M. le colonel Turnier à l'adresse du maréchal Bazaine, dépêche qu'ils avaient remise deux jours avant.

M. ESSELIN, vigneron à Jussy. — Les voyages que j'ai faits avaient pour but de faire passer des militaires qui s'étaient esquivés de Sedan ; j'agissais sur l'ordre de M. André, à cette époque maire de la commune d'Ars, et je les conduisais soit par les chemins des vignes qui m'étaient parfaitement connus, soit par les conduites d'eaux.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez fait passer plusieurs personnes de cette manière ?

M. ESSELIN. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous à quelle époque ?

M. ESSELIN. — Du 16 au 18 septembre.

L'audience est levée.

AUDIENCE DU 17 NOVEMBRE.

M. PAUL ODENT. — J'ai eu l'honneur de faire connaître au Conseil dans quelles conditions j'avais vu M. le général Coffinières ; en présence de la publicité donnée aux nouvelles insérées dans le *Journal de Cologne*, j'ai exprimé l'opinion que les représentants de l'administration ne pouvaient garder le silence et qu'ils devaient s'associer aux préoccupations de la population. M. le général, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, approuva cette opinion, et il fut convenu que cette association des représentants du pouvoir et de l'opinion publique se manifesterait par une proclamation ; je fus chargé par M. le général Coffinières de la rédiger.

Il est évident que je l'ai rédigée après m'être entretenu avec le général et que les expressions dont je me suis servi sont la traduction de sa pensée ; je n'ai été, en quelque sorte, que le metteur en œuvre.

M. JULES GEORGIN, soldat à la 4^e section d'ouvriers militaires d'administration. — Le 22 septembre de l'année 1870, je suis parti de Metz; j'ai traversé les lignes prussiennes entre Sainte-Ruffine et Jussy, et je suis sorti par les égouts entre Jussy et Vaux. Le 22 octobre de la même année, j'ai retraversé les lignes par les vignes pour aller à Metz, et, le 23 de ce même mois, je suis revenu à Jussy, avec mon frère Antoine, en prenant encore par les sentiers des vignes; je n'ai été aucunement inquiété.

M. THÉODORE GEORGIN, propriétaire à Jussy. — Le 19 août, le lendemain de l'arrivée des Prussiens à Jussy, je suis parti pour Metz où je suis resté le 19 et le 20; le 21, le 22, le 23, le 24, je suis revenu à Jussy pour chercher des provisions, et je suis rentré à Metz; le 22, nous quittâmes Metz avec Halanzy.

M. LE PRÉSIDENT. — Une fois à Jussy, auriez-vous éprouvé des difficultés pour aller plus loin dans l'intérieur?

M. THÉODORE GEORGIN. — On pouvait aller à Nancy, et n'importe où sans être inquiété.

Le témoin Halanzy, aubergiste à Metz, confirme la déposition précédente. Nous croyons devoir résumer très-succinctement les récits des divers témoins qui se succèdent à la barre.

M. Kirche, forgeron, est entré à Metz et en est sorti sans difficulté, vers la fin de septembre.

M. Labbé père, maçon, a passé également par la conduite des eaux de Gorze le 22 et le 23 septembre. Labbé fils a quitté Metz par le même chemin.

M. Maillet, ouvrier mineur, a pris par la campagne trois ou quatre fois, et a toujours réussi à passer.

Le témoin Etienne Mangin a été moins heureux: il est tombé entre les mains des Prussiens qui l'ont gardé prisonnier pendant cinq mois.

Mentionnons seulement, pour ne pas tomber dans des redites, madame Martin, M. Michaud, M. Pierre, madame veuve Rollin, madame Royer, M. Ehrmann Nabor, qui sont entrés à Metz ou sortis de la ville dans les mois d'août et de septembre.

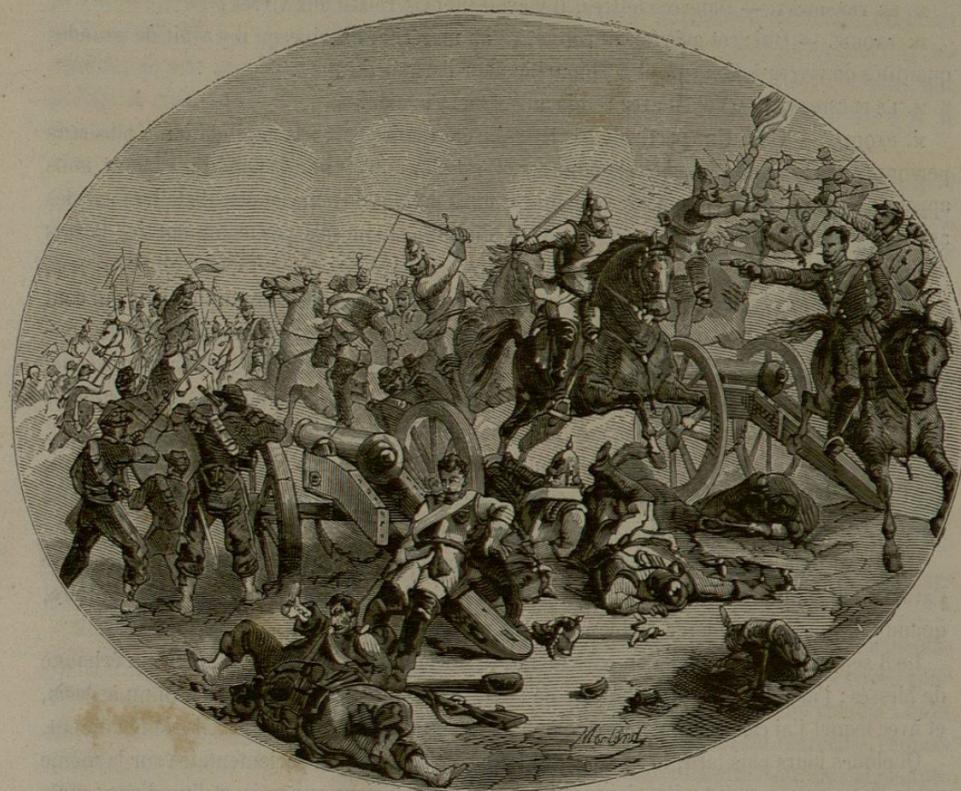
M. PAQUIS, employé d'administration municipale. — Le 4 septembre, j'ai offert mes services au général Guérin, qui commandait la place de Verdun, et le général m'a chargé d'une mission. J'ai traversé à différentes reprises les lignes à Montmédy, Longwy et Thionville, où j'ai déposé deux paquets de lettres dans les mains du commandant de la place, M. le colonel Turnier. Le 7 octobre, j'avertis le général Guérin qu'il y avait à Thionville une grande quantité de vivres destinés à l'armée de Metz. Le général Guérin me répondit qu'il allait me charger d'une mission pour le maréchal Bazaine.

Dans la nuit du 17 au 18, j'allai jusqu'au dessous de Woippy. J'arrivai le 18, dans la nuit, à Saint-Privat. A cent mètres environ de la sortie du bois, se trouvaient des retranchements et des fossés presque abandonnés; sur le côté droit, on apercevait cent cinquante ou deux cents hommes d'infanterie prussienne, et quarante à cinquante cavaliers, qui ne se gardaient même pas; il tombait de la pluie, et deux ou trois sentinelles se tenaient accroupies sous une tente et faisaient du feu. J'examinai les positions, et je vis trois petites pièces qui se trouvaient sur le versant du coteau, au-dessus de Woippy.

Je ne cherchai pas à passer, et je vins rendre compte au colonel Massaroli de ce que j'avais vu. Je lui dis que les forces ennemies n'étaient pas considérables de ce côté et qu'on pouvait très-bien passer. Je lui fis part de la mission que j'avais reçue du général Guérin,

et il me recommanda de lui indiquer les positions occupées par l'ennemi. Dans la nuit du 27 au 28, je rentrai à Verdun. Les lignes étaient bien gardées, et je rencontrai quelques difficultés; onze sentinelles ont tiré sur moi.

Le 1^{er} novembre, je quittai de nouveau Verdun; j'avais une quantité de papiers et de lettres, tant pour Montmédy et Longwy que pour Metz. Lorsque j'arrivai dans cette ville, le 4 novembre, je remis les lettres qui m'avaient été confiées, tant pour l'autorité militaire que pour des personnes de Metz.



DÉFENSE DE DEUX BATTERIES D'ARTILLERIE DU 13^e
CONTRE LE 7^e CUIRASSIERS ET LE 16^e UHLANS.

Alors, on me dit: « Comment n'êtes-vous venu plus tôt? » Je répondis que cela m'avait été impossible.

« Si vous étiez venu plus tôt, la face des choses aurait pu changer. — Ce n'est pas ma faute, répliquai-je, je suis venu quand on m'a envoyé. »

Cependant, on me dit que le maréchal avait fait courir le bruit que la guerre civile avait éclaté partout, que c'était une guerre rouge, et que l'anarchie était générale.

Je répondis: « Non, on se défend très-bien. »